DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR "MOBYLETTE" TYPE AV 48

Construit par la société "Ateliers de la MOTOBECANE"

16, Rue Lesault — PANTIN (Seine)

R. C. Seine 54 B 7011

Marque. — MOTOBECANE — Type. — AV 48 — Genre. CYCLOMOTEUR.

Nombre de places assises, (y compris le conducteur). -1.

Nom et adresse du constructeur. — ATELIERS DE LA MOTOBÉCANE, 16, rue Lesault à PANTIMESEME).

1. - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

Nombre de roues. — Deux.

Roue motrice. - Arrière.

Constitution du cadre. — En tube d'acier soudé et en tôle d'acier soudée.

Fourche. — Télescopique.

Roues. — A rayons munies de pneumatiques de 23×2 .

Pédalier. — A roue de 32 dents. Cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une challes prouleaux, un pignon à roue libre de 18 dents, solidaire du moyeu arrière

Emplacement et disposition du moteur. — Devant le pédalier.

2. - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême. — 1 m. 14

Dimensions maxima du véhicule. — Longueur 1,74 m. - Largeur 0,71 m

Hauteur libre au-dessus du sol. — 0,12 m.

Poids du véhicule. - 38 kg.

3. - MOTEUR

Type. — A explosion - Cycle 2 temps, monocylindrique.

Alésage. — 39 m/m - Course 41,8 m/m - Cylindrée 49,933 cm³

Taux de compression. — 7,5.

Puissance administrative. — $1~\mathrm{CV}.$

Carburant normalement utilisé. — Mélange essence hyde se emps.

Réservoir. — En tôle d'acier soudée fixé entre le garde arrière et la tige de selle, contenance 3,500 litres - Fermé par un bouchon en matière plastique.

par un bouchon en matière plastique.

Régime de rotation du moteur. — Maximum 6.00 mix - Correspondant au couple maximum 3500 t/mn. Correspondant à la puissance maximum 6000 mix Régime maximum sur route avec variateur 5.500 t/mn.

Echappement, — Un tube du "type tromblon", den étamètre croissant progressivement de 22 à 65 m/m intérieur, de 200 m/m de longueur, débouche dar invect cylindrique de longueur 220 m/m, de diamètre intérieur 63 m/m, d'un volume égal à 0,700 litre figurén. Le pot contient 3 diaphragmes percés de trous et un tube également percé de trous délimitation de la mères de détenie de volumes différents. La sortie est effectuée par un tube de 11 m/m de diamère intérieur et de 75 m/m de long. Le volume total du dispositif d'échappement est de 1 litre environ. est de 1 litre environ.

mesuré suivant les prescriptions de l'Arrêté Ministériel du 21 mars 1961 est Le niveau sonore des b inférieur à 76,5 DB A

Le poinçon du const**uisseur** est frappé à froid sur la paroi du silencieux d'échappement.

Alimentation du moteur. — Cardina du type GURTNER B.A. 10 à niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Disposité de départ commandé par un levier au guidon, à main gauche. Le carburateur est muni d'un silenties d'aspiration.

Allumage. — Par volant manufacture NOVI à haute tension.

Graissage. - Par mélange de à l'essence.

Refroidissement. — Par

Um empresseur est conjugué avec la poignée tournante droite, commandant les gaz. Mise en marche. -

RANSMISSION DU MOUVEMENT

centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse du véhicule atteint 6 km/h. Un me embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entre ti⊂n à 2.500 t/mn.

One poulie solidaire de l'arbre moteur, entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de Transmission imes 7 une poulie concentrique à l'axe de pédalier, cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 11ents entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 une roue de 54 dents solidaire du moyeu arrière de la bicyclette.

Dispositione point mort. — Un levier situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon 11 dents Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

Démuliplication, -

Démultiplication	courroie	chaîne	total
Petite vitesse	205 46,5	<u>54</u> 11	21,639
Grande vitesse	205 85	<u>54.</u> 11	11,826

Nombre de vitesses : infini. Avec des pneumatiques de 23 imes 2 (dont la circonférence de roulement sous charge est de 1,765 m.), au régime du moteur de 1.000 t/mn. La vitesse atteinte est de : 4,9 km/h. Petite vitesse 8,9 km/h. Grande vitesse Au régime maximum du moteur sur route, avec variateur, la vitesse maximum du véhicule à 49 km/h. 5. - SUSPENSION

Fourche télescopique.

6. FREINAGE

Frein avant. — A tambour avec segments intérieurs, diamètre 80 m/m commandé par levier à main drates câble. Frein arrière. — A tambour avec segments intérieurs, diamètre 80 m/m commandé par levier à maix the et câble. Surface de freinage. — Avant et arrière, chacune 24 cm².

7. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Equipement électrique. — Le volant magnétique alimente sous 6 volts une lanterne de 95 mais diamètre à lampe jaune et une lanterne arrière rouge qui complète l'équipement.

Catadioptre. — Le véhicule est muni d'un catadioptre agréé par l'Administration sous le n

8. DIVERS

Antiparasitage. — Le véhicule est muni d'un antiparasite agréé par la RTF.

Chaque cyclomoteur est muni d'un avertisseur.

Chaque cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée a patte supérieure gauche du moteur portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type, noméro du moteur, ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le service de la date de sa réception par le service de la date de sa réception par le service de la date de sa réception par le service de la date de sa réception par le service de la date de sa réception par le service de la date de sa réception par le service de la date de sa réception par le service de la date de sa réception par le service de la date de sa réception par le service de la date de sa réception par le service de la date de sa réception par le service de la date de sa réception par le service de la date de la da Le numéro de chaque cyclomoteur est frappé sur la patte milité gauche. 8,0ŏ0.000. Le numérotage dans la série du type a commencé au num

PROCES-VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Courre fleur, le 31 Août et le 16 Novembre 1962, que le véhicule N° 48.000.000 à moteur N° 3.619.52 déssus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOBÉCANE type AV 48 satisfé dux dispositions des articles R.69 à R.73, R.104, R.188 et R.194 à R.199 du Code de la Route et des de étés ministériels pris en application.

A Paris, le 17 Novembre 1962 L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)

(signé: FLAGEOLET)

Paris, le 17 Nove L'Ingénieur d (signé:

Vu et approuvé Enregistré sous le N° AU. 826-62 A Paris, le 17 Novembre 1962 L'Ingénieur en Chef des Mines, (signé: HELIOT)

CONFORMITE CERTIFICAT

Je, soussignée Madame VINCENT, représentant dument accréditée des "ATELIERS DE LA MOTOBÉCANE"

io, Rue Lesdun, i Aivino (Senie), Constitucieurs, Cerche-s	a) que le vemeule :		
1 Genre : Cyclomoteur	6 Puissance administrative : 1 CV.		
2 Marque : Motobécane	7 Carrosserie:		
3 Type : AV 48	8 Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1		
Nº dans la série du type :	9 Charge utile :		
cadremoteur	10 Poids à vide : 38 kgs.		
5 Source d'énergie : Mélange d'exempe et d'huile 2 tem	nps 11 Poids total autorisé en charge :		
5 bis Cylindrée (en cm³) : 49,92 cm 2 ou 4 temps : 2 temps	du véhicule isolé : d'un ensemble :		
est entièrement conforme qui vice décrit plus haut.			
o) Que ce véhicule sort de jigs usines le			
acus Atro Burró à			
pour être livré à			
L'aythennicité de ce certificat n'est	Fait à le		
garquie que s'il porte sur la signature	que s'il porte sur la signature (Signature)		
le servet du			

Toute transformation du chassis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 & 62, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus doit faire l'objet d'une déclaration à la préfecture.